

II – Ouverture sociale.

A - Présentation générale.

25% des étudiants européens sont boursiers.

Droits de scolarité.

- 25% des étudiants paient le maximum des droits de scolarité
- 25% sont boursiers : ils ne paient donc rien et bénéficient en plus d'une somme équivalente à 75% de la bourse CROUS ainsi que l'accès aux chambres CROUS de Paris et de province (places réservées) et une bourse livre.
- Lien vers un calculateur de droits : http://formation.sciences-po.fr/sites/default/files/droits_scolarite/calculateur.htm




Droits de scolarité 2020-2021, adoptés lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2019

Ressources du foyer fiscal (€) par part	Montant barème Bachelor	Montant barème Master
Supérieurs à 66 584 €	10 700 €	14 700 €
43 250 € à 66 583 €	8 590 €	12 360 €
36 250 € à 43 249 €	6 880 €	10 240 €
30 250 € à 36 249 €	5 640 €	8 560 €
25 250 € à 30 249 €	4 490 €	6 840 €
21 250 € à 25 249 €	3 330 €	5 010 €
19 584 € à 21 249 €	2 160 €	3 360 €
18 984 € à 19 583 €	2 000 €	2 700 €
18 600 € à 18 983 €	1 630 €	2 270 €
18 250 € à 18 599 €	1 370 €	2 050 €
17 250 € à 18 249 €	1 100 €	1 840 €
16 250 € à 17 249 €	850 €	1 380 €
14 250 € à 16 249 €	540 €	920 €
12 584 € à 14 249 €	320 €	530 €
Inférieurs à 12 583 €	0	0

Exemple : pour une famille de 4 personnes (3 parts), il faut que les revenus mensuels dépassent 3200 euros pour commencer à payer (320 euros).

https://forms.sciencespo.fr/telecharger-droits-scolarite#_ga=2.79715603.523651010.1600878857-633898354.1579678836

C – Les C.E.P.

- Les Conventions Education Prioritaire sont une voie de recrutement sélective destinée aux élèves méritants, scolarisés dans des [établissements en Zone d'Education Prioritaire](#) partenaires de Sciences Po.
- La sélection se fait sur les critères sociaux et géographiques des établissements (pas des élèves de l'atelier).
- 15% des admissions en p  **SciencesPo.** est réservé.

Quelques chiffres :

9 promotions d'élèves.

- 106 lycées partenaires en 2017 (7 en 2001)
2094 Étudiants admis à Sciences Po par cette procédure (dont 165 admis pour la rentrée 2019)
une fois à Sciences Po, des résultats académiques comparables aux étudiants entrés par d'autres procédures d'admission
- chaque année, entre 50 et 70% des admis sont des enfants de chômeurs, d'ouvriers ou d'employés
- les 3/4 des admis sont boursiers
- les 2/3 des admis ont au moins un parent né hors de France
- Sciences Po prend en charge les élèves admis et les aide à s'installer (place réservées pour les chambre universitaires à Paris).



SciencesPo.

DES ÉTUDIANTS ACCOMPAGNÉS

Le dispositif « Booster »

Une fois admis à Sciences Po, les étudiants peuvent suivre au mois de juillet une semaine intensive de renforcement pédagogique sur le campus de Reims. Elle permet aux participants d'acquérir des outils méthodologiques afin de préparer au mieux la rentrée.

Le module “Passeport pour l’anglais”

Les élèves peuvent également bénéficier d'un programme de cours intensifs dispensés durant deux semaines : une proposition pédagogique innovante par des cours en petit groupe, et l'utilisation d'une plateforme d'e-learning.

Le tutorat

Les élèves de première année peuvent être accompagnés par un tuteur, étudiant en master.

Le mentorat

Collaborateur d'une de nos entreprises partenaires, le mentor offre des conseils aux étudiants à partir de la deuxième année, les aide à décrypter les codes du monde du travail, leur ouvre son réseau et les aide à développer l'estime de soi.



SciencesPo.

Une procédure en deux étapes

- L'admission à Sciences Po se fait en deux étapes : l'admissibilité et l'admission.

Admissibilité

Elle se décide avec une note sur 60 composée de 3 notes sur 20.

- La première découle des notes de bac obtenues avant l'admissibilité.
- La deuxième sur le parcours académique de l'élève (résultats, régularité, persévérance, positionnement, participation à l'atelier).
- La troisième sur 3 courts écrits présentant le parcours personnel, les motivations et l'engagement.



SciencesPo.

Admission :

Elle prend la forme d'un oral de 30 minutes avec des membres de Sciences Po par Zoom.

Elle porte sur les motivations, la personnalité, le projet, l'esprit critique... du candidat.

L'interrogation s'accompagne d'un exercice d'analyse d'une image d'actualité.

Elle donne une 4^e note sur 20 qui donne la note finale du 80 qui décide de l'admission.



SciencesPo.

Un petit bilan du lycée.

- Sur les 9 dernières années, **44 élèves ont rendu la revue de presse**
- Environ autant ont fréquenté l'atelier sans aller au bout du travail de revue de presse.
- Sur ces 44 élèves qui ont rendu la revue de presse, **36 ont été jugés admissibles** (1 en 2010/11, 2 en 2011/12, 2 en 2012/13, 4 en 2013/14, 7 en 2014/15, 6 en 2015/16, 4 en 2016-17, 3 en 2017-18, 2 en 2018-19 et 4 en 2019-20).
- Sur ces 36 élèves, **21 ont été admis** lors de leur oral à Paris (1 en 2010/11, 2 en 2011/12, 2 en 2012/13, 3 en 2013/14, 3 en 2014/15 et 4 en 2015/16, 1 en 2016-17, 1 en 2017-18 et 2 en 2018-19, 2 en 2019-20).

Quelques étapes.

- Réunion d'information :
- Ouverture de l'atelier et premier bloc de travail autour de l'actualité (mercredi 12-14h)
- Fin janvier-fin mars : deuxième bloc de travail sur les motivations et la personnalité (essentiellement en distanciel)
 - 2 premières semaines d'avril : examen des candidatures et résultats d'admissibilité.
- Mi-avril, mi-mai : préparation à l'oral d'admission pour les admissibles (distanciel)

Si vous avez des questions :

l.verkarre@laposte.net

s.tamberi@laposte.net